

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

# COMMUNE DE LARRINGES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE

Séance du 20 avril 2026

Délibération n°  
20260420-13

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers  
En exercice .... 19  
Présents ..... 18  
Votants ..... 19

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Ervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma, Mme NEPLAZ Sandra, Mme BOCHATON Isabelle, M. COMPOIS Alexandre, M. THIERY Benoit.

Date de la convocation  
14 avril 2026

Absents : M. BECHET Hervé (pouvoir à M. BOCHATON Sébastien).

A été nommé secrétaire : M. GRAS Jean-François.

### OBJET

### PARTICIPATION SORTIE FETE DES MERES

Acte rendu exécutoire  
après télé-transmission  
en Sous-Préfecture le

21 AVR. 2026

et mise en ligne sur le  
site internet de la  
commune le

21 AVR. 2026

Le Maire

Georges BLANC



Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la sortie de la fête des mères aura lieu cette année le dimanche 7 juin et qu'il y a lieu de fixer le montant de la participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Décide** de fixer le montant de la participation pour la sortie de la fête des mères à vingt-sept euros (27.00 €) par personne.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 20 avril 2026

Le Maire

Georges BLANC



Le Secrétaire de séance

Jean-François GRAS